

Séance du 28 Mars 2024

Nombre de
conseillers

- en exercice	14
- présents	11
- votants	11
- absents	3
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	15/03/24

Délibération n°
CM20240328-11

OBJET

Délibération :
Adhésion au
SDAIL du LOT
2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, se à la Mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, LACHERET Jean-Christophe, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François,

Absents/Excusés : FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan,

Secrétaire de séance : Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que suite à l'achat du terrain, il faut avancer dans le projet.

Le Syndicat Départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot accompagne les projets communaux.

Ils mettent à la disposition des communes : architectes, ingénieurs, techniciens, juristes, et spécialistes des marchés publics moyennant une cotisation de 1 € par habitant de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'adhérer pour 2024 au Syndicat Départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot.
- Autorise Mr le Maire à émettre le mandat de cotisation d'un montant de 570 €.
- Dits que les crédits sont inscrits au budget 2024

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 28 Mars 2024.

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 29/03/2024
et publication ou
notification
du 29/03/2024

Le Maire,
Guy LACOUT.

